

Planification des travaux de canalisations Riou de l'Argentière

1/ La période optimale pour réaliser les travaux est le printemps, on exclut la période estivale par la trop grande affluence, la période hivernale à cause de la température basse de l'eau du réseau. L'automne peut aussi être envisagé. Il faudra informer très en amont les occupants car la gêne sera réelle, plus le nombre d'appartements vides sera important, plus facile seront les travaux.

2/ Le phasage des travaux sera le suivant: remplacement (et redimensionnement) des collecteurs horizontaux de tous les bâtiments en sous-sol, puis raccordement des anciennes colonnes en acier galva sur ces collecteurs via une vanne étanche d'isolement par colonne. Cela permettra ensuite de travailler colonne par colonne sans perturber les colonnes non concernées par la phase suivante de travaux.

3/ Le déroulé des travaux des colonnes serait le suivant:

- Dépose des obstacles devant la gaine technique,
- Création d'une trappe de 40 cm de large sur 60 cm de haut, au ras du sol,
- Ouverture,
- Dépose des canalisations eau froide et eau chaude,
- Agrandissement des passages de tuyaux dans la dalle en fonction du différentiel des diamètres des canalisations en acier galva et des canalisations en polybutène,
- Mise en place des canalisations neuves en tronçons de 2.80 mètres,
- Colmatage des trous dans la dalle autour des canalisations pour retrouver la fonction coupe-feu,
- Raccordement des colonnes aux alimentations des appartements avec un clapet anti-retour, une vanne de fermeture et ensuite le compteur,
- Repose des obstacles et finitions autour des canalisations d'alimentation en amont des vannes, dans la partie privée au droit de la paroi de la gaine.

4/ Les tuyaux d'alimentation en eau (froide et chaude) dans les appartements seront maintenus dans la paroi de la gaine technique indépendamment de la trappe.

5/ Pour permettre la coupure facile des alimentations dans les appartements, les vannes de coupure devront être maintenues à l'extérieur de la gaine comme actuellement.

Le relevé des compteurs étant réalisé à distance par radio émission, nous pouvons envisager, si l'espace dans la colonne est suffisant, de cacher les compteurs dans la colonne, mais il faut alors installer une vanne supplémentaire après le compteur dans l'appartement.

Donc:

- Soit la colonne, la paroi de la gaine, un clapet anti-retour, une vanne, un compteur, les canalisations privées,
- Soit la colonne, une vanne, un clapet anti-retour, un compteur, la paroi de la gaine, une vanne, les canalisations privées.

6/ Une visite de TOUS les appartements est obligatoire avant le début des interventions dans les colonnes, pour définir l'étendue des travaux préparatoires. Il faut renseigner par appartement les obstacles à déposer pour intervenir sur les gaines et la création des trappes (WC traditionnels, WC suspendus démontables ou non, meubles de salle de bain, faïence et de façon générale type de revêtement de la gaine dans l'espace privé). Prise de photos de l'état initial.

7/ Un rappel doit être fait de façon ferme par le syndic sur le principe de la servitude des gaines techniques, opposable à chaque propriétaire.

8/ La durée de la coupure en eau pour la première phase de remplacement des collecteurs sera très brève, et ponctuelle. Cependant la coupure lors du remplacement des colonnes sera beaucoup plus longue et contraignante.